

MATURITÉS SPÉCIALISÉES



arts et design
communication - information
musique
pédagogie
santé
travail social
théâtre

La maturité spécialisée (MS) est un titre délivré par l'Ecole de culture générale (ECG), reconnu au niveau national. Le certificat de MS donne accès aux filières correspondantes des Hautes écoles spécialisées de Suisse. A Genève, la MS existe dans les domaines des arts et design, de la communication-information, de la musique, de la pédagogie, de la santé, du travail social et du théâtre. Elle est organisée par les trois écoles de culture générale, Henry-Dunant, Ella-Maillart et Jean-Piaget.

La formation MS dure un an. Elle est destinée aux élèves qui ont obtenu le certificat de l'ECG dans l'option visée. Elle est composée de stages professionnels, de cours théoriques et d'ateliers pratiques ; elle est complétée par la réalisation du travail de maturité spécialisée en lien avec la pratique professionnelle du domaine concerné.

La maturité spécialisée exige notamment des capacités d'autonomie dans l'apprentissage ; elle développe l'esprit critique et le questionnement sur l'expérience pratique et personnelle. Elle permet d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'admission en Haute école spécialisée.

La maturité spécialisée : *6 orientations et 9 domaines professionnels*

L'ECG propose un cursus de trois ans qui prépare au certificat de l'ECG dans six options spécifiques préprofessionnelles : arts et design, arts-musique, arts-théâtre, communication-information, santé et socio-éducatif. Ensuite le titre de la maturité spécialisée peut être obtenu dans neuf domaines professionnels et donner accès aux formations *bachelor* des HES :

OSP arts et design	Maturité spécialisée arts et design		
OSP arts-musique	Maturité spécialisée musique		
OSP arts-théâtre	Maturité spécialisée théâtre		
OSP communication - information	Maturité spécialisée communication - information		
	information documentaire	informatique de gestion	tourisme
OSP santé	Maturité spécialisée santé		
OSP socio-éducative	Maturité spécialisée travail social		
	Maturité spécialisée pédagogie		



MATURITÉ SPÉCIALISÉE ARTS ET DESIGN

La maturité spécialisée arts et design (MSAD) donne accès aux concours d'admission en 1^{ère} année bachelor d'une Haute école d'art et de design (HEAD ou autre HES).

Conditions d'admission en année MSAD :

- l'obtention du certificat de culture générale dans l'option spécifique préprofessionnelle (OSP) arts et design ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP arts et design ≥ 4.0 ;
- la réussite du concours d'entrée en passerelle Art & Design au Centre de formation professionnelle arts (CFPA) dans l'une des cinq filières de préspecialisation (architecture d'intérieur, arts visuels, communication visuelle, design mode et design bijou). Le concours se déroule sur la base d'un dossier de travaux personnels, d'un dossier thématique, d'un questionnaire et d'un entretien.

Contenu de la formation :

La maturité spécialisée arts et design comprend des cours et ateliers professionnels dans la filière choisie, des cours et séminaires généralistes assurés par le CFPA.

Le travail de maturité spécialisée (TMsp) prend la forme d'une recherche et d'une réalisation artistiques ; il est accompagné par un-e enseignant-e de l'ECG pendant toute l'année. Il donne lieu à un accrochage lors de la soutenance orale. L'évaluation est assurée par un jury constitué d'un-e représentant-e de la HEAD, d'un-e représentant-e de la passerelle Art & Design du CFPA et du/de la référent-e de l'ECG.

MATURITÉ SPÉCIALISÉE MUSIQUE

La maturité spécialisée musique (MSMU) donne accès aux concours d'admission en 1^{ère} année bachelor d'une Haute école de musique (HEM ou autre HES). Elle est organisée par l'ECG Jean-Piaget. L'admission en maturité spécialisée nécessite une formation musicale antérieure et un niveau instrumental ou vocal correspondant à plusieurs années de pratique (5 à 10 ans de cours individuels).

Conditions d'admission en année MSMU :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP arts-musique ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP arts-musique ≥ 4.0 ;
- la réussite de l'épreuve d'admission, qui comporte une audition, un entretien et un test d'orientation de solfège.

Contenu de la formation :

La maturité spécialisée musique comprend des cours individuels de pratique instrumentale (premier et second instruments), des cours théoriques de solfège et d'écriture musicale assurés par la HEM, des productions en stages-ateliers et 20 à 25 heures de pratique instrumentale personnelle.

Le travail de maturité spécialisée (TMsp), qui prend la forme d'une production, complétée par un dossier d'analyse, est réalisé pendant l'année ; il est accompagné par un-e enseignant-e de musique de l'ECG. La soutenance donne lieu à une prestation publique. Le TMsp est évalué par un jury constitué d'un-e représentant-e de la HEM, d'un-e représentant-e de la pratique professionnelle et du/de la référent-e de l'ECG.



MATURITÉ SPÉCIALISÉE THÉÂTRE

La maturité spécialisée théâtre (MSTH) donne accès aux concours d'admission en 1^{ère} année bachelier de la Manufacture - Haute école des arts de la scène ou d'une autre Haute école de théâtre. Elle est organisée par l'ECG Jean-Piaget.

Conditions d'admission en année MSTH :

- l'obtention du certificat de culture générale dans l'option spécifique préprofessionnelle (OSP) arts-théâtre;
- une moyenne des disciplines de l'OSP arts-théâtre ≥ 4.0 ;
- la réussite de l'épreuve d'admission composée de l'interprétation d'une scène théâtrale ou d'un monologue et d'un entretien qui porte sur l'expérience du théâtre et le projet de formation.

Contenu de la formation :

La maturité spécialisée théâtre comprend des cours théoriques et des ateliers de pratique professionnelle (15 heures au minimum), spécifiques à la pratique théâtrale, notamment les différents aspects de l'interprétation, dispensés par la filière préprofessionnelle du conservatoire de musique de Genève (CMG). Un stage intensif de 6 semaines dans le cadre de la filière préprofessionnelle complète l'expérience pratique.

Le travail de maturité spécialisée (TMsp) prend la forme d'un dossier théorique d'analyse d'une œuvre théâtrale ou d'une recherche sur un sujet en relation avec l'expérience du stage. Il est accompagné par un-e enseignant-e de l'ECG et se conclut par une soutenance orale. Le TMsp est évalué par un jury constitué d'un-e représentant-e de la HETSR, d'un-e représentant-e de la pratique professionnelle et du/de la référent-e de l'ECG.



MATURITÉ SPÉCIALISÉE COMMUNICATION - INFORMATION information documentaire

La maturité spécialisée communication-information (MSCI) *information documentaire* donne accès à la 1^{ère} année bachelor en information documentaire de la Haute école de gestion de Genève (HEG - Genève).

Conditions d'admission en année MSCI information documentaire :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP communication-information ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP communication-information ≥ 4.0 ;
- avoir atteint un niveau B1 certifié selon le Cadre européen commun de référence (CECR) en allemand, en anglais ou en italien ;
- la signature d'un ou plusieurs contrats de stages (durée totale de 40 semaines) dans un service d'information documentaire.

Recommandation :

Des compétences rédactionnelles développées en français sont un atout.

Contenu de la formation :

La MSCI en information documentaire comprend 40 semaines (à 80%) de stages en immersion professionnelle.

Des cours complémentaires assurés par la HEG apportent les bases élémentaires des techniques de la recherche documentaire, de la rédaction du résumé et de la synthèse.

Le travail de maturité spécialisée est composé d'un rapport de stage et d'une note de synthèse sur un thème proposé par la HEG. Il est encadré par un-e enseignant-e de l'ECG et se conclut par une soutenance orale. Il est évalué par un-e représentant-e de la filière de la HEG et le/la référent-e de l'ECG.

MATURITÉ SPÉCIALISÉE COMMUNICATION - INFORMATION informatique de gestion

La maturité spécialisée communication-information (MSCI) *informatique de gestion* donne accès à la 1^{ère} année bachelor en informatique de gestion de la Haute école de gestion de Genève (HEG - Genève).

Conditions d'admission en année MSCI informatique de gestion :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP communication-information ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP communication-information ≥ 4.0 ;
- avoir atteint un niveau B1 certifié selon le Cadre européen commun de référence (CECR) en anglais.

Recommandation :

Des connaissances avancées en mathématiques sont requises.

Contenu de la formation :

La MSCI en informatique de gestion est composée des cours et des ateliers dispensés dans la classe passerelle de l'Ecole supérieure d'informatique de gestion (ESIG).

Le travail de maturité spécialisée consiste en un dossier d'analyse de l'application créée au cours du premier atelier d'intégration professionnelle. Il est encadré par un-e enseignant-e de l'ECG. L'évaluation est effectuée par un-e représentant-e de la filière de la HEG, un-e représentant-e de la classe passerelle de l'ESIG et le/la référent-e de l'ECG, au terme de la soutenance orale, à la fin de l'année.



MATURITÉ SPÉCIALISÉE COMMUNICATION - INFORMATION tourisme

La maturité spécialisée communication-information (MSCI) *tourisme* donne accès à la procédure d'admission en 1^{ère} année bachelor en *tourisme* de la Haute Ecole de Gestion & Tourisme (HES-SO Valais).

Conditions d'admission en année MSCI tourisme :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP communication-information ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP communication-information ≥ 4.0 ;
- avoir atteint un niveau B1 certifié selon le Cadre européen commun de référence (CECR) en allemand et en anglais ;
- la signature d'un ou deux contrats de stages (durée totale de 24 semaines) dans une entreprise du domaine du tourisme ou de l'événementiel.

Contenu de la formation :

La MSCI en tourisme débute par 24 semaines d'immersion (à 100%) dans une entreprise du domaine du tourisme ou de l'événementiel. Elle se poursuit par des cours de techniques rédactionnelles et de vocabulaire spécifique, donnés par la HEG & Tourisme (HES-SO Valais) et l'ECG.

Le travail de maturité spécialisée est un projet dans le domaine du tourisme ou de l'événementiel à concevoir et à analyser. Il peut aussi prendre la forme d'une recherche théorique du domaine. Il est encadré par un-e référent-e de l'ECG et se conclut par une soutenance orale. Il est évalué par un-e représentant-e de la HEG & Tourisme (HES -SO Valais) et le/la référent-e de l'ECG.

Un séjour linguistique de 12 semaines dans la langue cible de la MSCI et un certificat de niveau B2 (CECR) complètent la formation.



MATURITÉ SPÉCIALISÉE PÉDAGOGIE

La maturité spécialisée pédagogie (MSPE) permet d'accéder à une Haute école pédagogique (HEP) préparant à l'enseignement dans les degrés préscolaire et primaire. La MSPE est un cours préparatoire obligatoire d'une durée de 32 semaines, dispensé à l'ECG Ella-Maillart. L'inscription à l'examen de MSPE exige la réussite préalable du travail de maturité spécialisée (TMsp).

Conditions d'admission en année MSPE :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP socio-éducative :
- une moyenne ≥ 4.0 dans chacune des disciplines suivantes :
 - allemand LE
 - anglais LE
 - français
 - mathématiques
 - travail de certificat
- la validation d'un séjour linguistique dans un pays germanophone d'une durée d'au moins 6 semaines consécutives.

Contenu de la formation :

La MSPE débute par un stage d'observation de deux semaines dans une classe d'école primaire. Le programme de cours comprend 24 heures hebdomadaires réparties comme suit :

français (4h), allemand (3h), anglais (3h, discipline cantonale non soumise à l'examen MSPE), mathématiques (4h), sciences humaines (4h), sciences expérimentales (6h). La MSPE nécessite en outre 20 heures hebdomadaires de travail personnel.

Le travail de maturité spécialisée prend la forme d'une recherche thématique et théorique sur un sujet validé par la direction. L'étudiant-e démontre ainsi ses compétences de réflexion, d'autonomie dans les méthodologies d'apprentissages et la bonne connaissance du domaine du sujet choisi. Le TMsp est défendu devant un jury constitué du/de la référent-e ECG, qui en a assuré le suivi et d'un-e expert-e HEP.



MATURITÉ SPÉCIALISÉE TRAVAIL SOCIAL

La maturité spécialisée travail social (MSTS) donne accès à la procédure d'admission en 1^{ère} année bachelor d'une Haute école de travail social (HETS) de la HES-SO.

Conditions d'admission en année MSTS :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP socio-éducative ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP socio-éducative ≥ 4.0 ;
- la validation de 8 semaines de stages pratiques préalables dans le domaine social au sens large et du rapport sur ces stages ;
- la signature d'un contrat de stage de 20 semaines au moins dans une institution sociale.

Contenu de la formation :

La maturité spécialisée travail social comprend une formation pratique spécifique de 20 semaines dans une institution sociale. Elle est encadrée par un-e expert-e de la HETS, un-e enseignant-e de l'ECG et un-e référent-e de l'institution de stage. Cette expérience professionnelle est complétée par d'autres stages jusqu'à atteindre 40 semaines, exigées pour l'accès à la HETS.

Le travail de maturité spécialisée, suivi par un-e enseignant-e de l'ECG, comprend un rapport de stage et l'étude d'une problématique observée lors de son activité en institution. L'étudiant-e démontre ainsi sa capacité de réflexion face aux situations professionnelles rencontrées et de développement théorique dans la recherche.

Le travail de maturité spécialisée est défendu devant un jury constitué du/de la référent-e ECG, qui en a assuré le suivi et de l'expert-e HETS.



MATURITÉ SPÉCIALISÉE SANTÉ

La maturité spécialisée santé (MSSA) donne accès à la procédure d'admission en 1^{ère} année bachelor des différentes filières d'une Haute école de santé (HEdS) de la HES-SO.

Conditions d'admission en année MSSA :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP santé ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP santé ≥ 4.0 ;
- la validation de 6 semaines de stages pratiques préalables, à plein temps, dans le domaine santé-social (dont 4 semaines dans les soins à la personne) et du rapport sur ces stages.

Contenu de la formation :

La maturité spécialisée santé comprend des cours théoriques, des ateliers d'introduction à la pratique professionnelle, un stage encadré de 8 semaines dans le domaine de la santé et une expérience professionnelle de 6 semaines dans le monde du travail.

Lors du stage professionnel, l'étudiant-e se familiarise avec le milieu de la santé et les différentes facettes de ses métiers.

La rédaction du travail de maturité spécialisée, suivi par un-e enseignant-e de l'ECG, porte sur l'expérience du stage. Il comprend un rapport de stage et une analyse approfondie et documentée d'une situation significative rencontrée dans la pratique professionnelle. L'étudiant-e démontre ainsi sa capacité à s'interroger sur ses découvertes et ses apprentissages de stagiaire et à prendre en compte les contenus et les apports de l'année MS.

Une soutenance orale conclut le travail de maturité spécialisée, qui est évalué par un-e expert-e de la HEdS et le/la référent-e de l'ECG.

SUR LE WEB

Site Maturités spécialisées (en ligne à la rentrée 2017) : <https://edu.ge.ch/site/maturite-specialisee-ecg/>

Enseignement secondaire II : www.ge.ch/po

Brochures éditées par le DIP, disponibles sur Internet : www.ge.ch/formation_generale/documents.asp

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue : www.geneve.ch/ofpc

Le portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle : www.orientation.ch

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordination des maturités spécialisées : sabine.kaufmann@edu.ge.ch

ECG Henry-Dunant

Avenue Edmond-Vaucher 20
1203 Genève

Tél. +41 (0) 22 388 59 00

Fax +41 (0) 22 388 59 80

Contact :

info-ecg-dunant@etat.ge.ch

Site :

<http://icp.ge.ch/po/henry-dunant/>

Doyen responsable :

frank.souiller@edu.ge.ch

ECG Ella-Maillart

Rue d'Italie 5

1204 Genève

Tél. +41 (0) 22 546 29 70

Fax +41 (0) 22 388 98.28

Contact :

info-ecg-maillart@etat.ge.ch

Site :

<http://icp.ge.ch/po/ella-maillart/>

Doyennes responsables :

nadia.capuzzo-derkovic@edu.ge.ch

corinne.diserens@edu.ge.ch

ECG Jean-Piaget

Chemin Grange-Falquet 17

1224 Chêne-Bougeries

Tél. +41 (0) 22 388 78 00

Fax +41 (0) 22 388 78 79

Contact :

info-ecg-piaget@etat.ge.ch

Site :

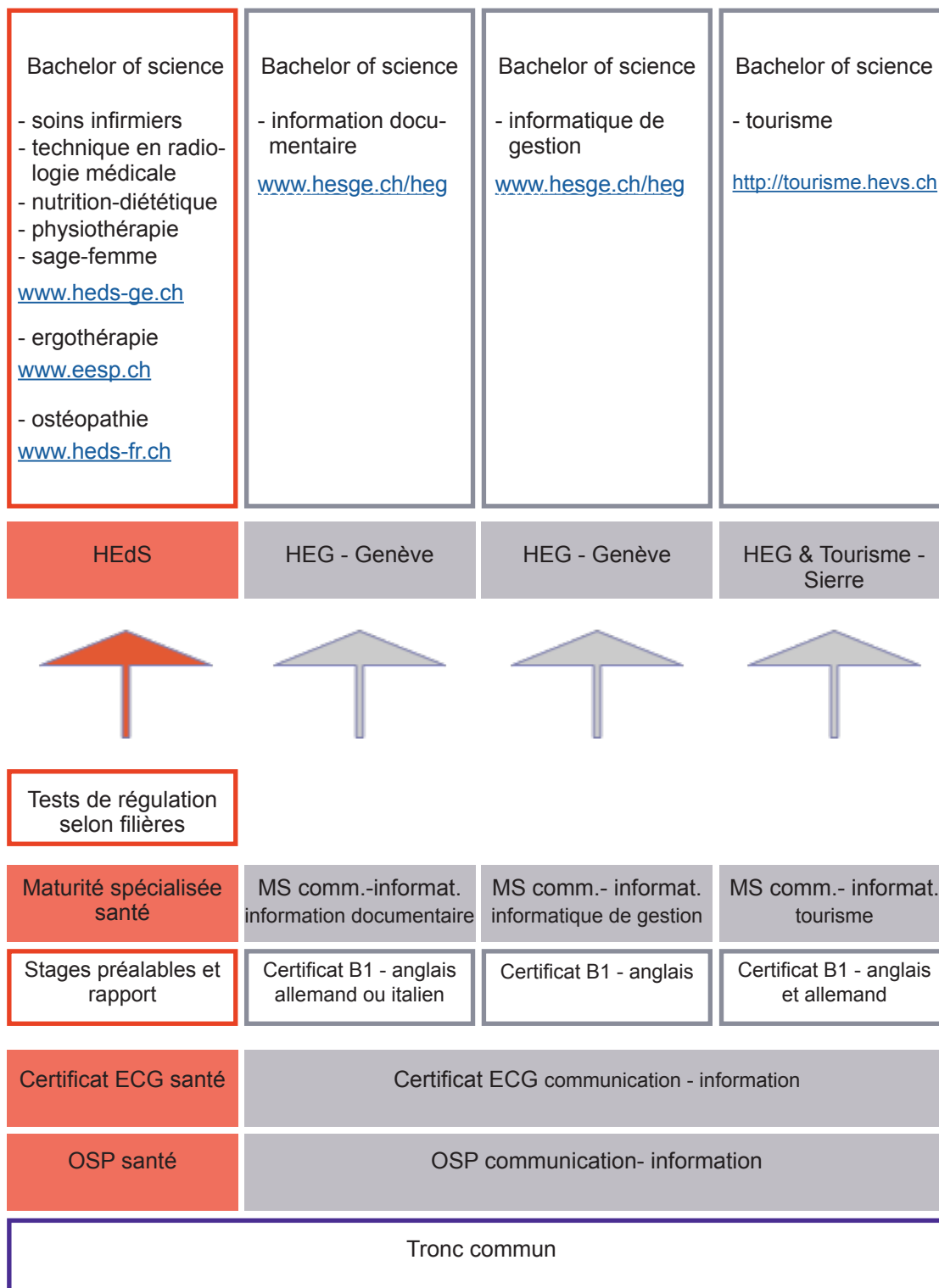
<http://icp.ge.ch/po/jean-piaget>

Doyen-ne responsables :





bernhard.schaetti@edu.ge.ch

joelle.niederhauser@edu.ge.ch

CURSUS ECG - HES



CURSUS ECG - HES

	<p>Bachelor of arts</p> <p>- arts visuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> arts visuels cinéma <p>- design :</p> <ul style="list-style-type: none"> architecture d'intérieur communication visuelle design bijou design mode <p>http://head.hesge.ch</p>	<p>Bachelor of arts</p> <p>- musique</p> <p>- musique et mouvement</p> <p>www.hemge.ch</p> <p>- jazz</p> <p>- musiques actuelles</p> <p>www.hemu.ch</p>	<p>Bachelor of arts</p> <p>- théâtre : comédienne</p> <p>www.manufacture.ch</p>	<p>Bachelor of arts</p> <p>- enseignement préscolaire et primaire</p> <p>www.hepl.ch</p> <p>www.hepfr.ch</p> <p>www.hepvs.ch</p> <p>www.hep-bejune.ch</p>	<p>Bachelor of arts</p> <p>- travail social :</p> <ul style="list-style-type: none"> animation socioculturelle service social éducation sociale <p>www.hesge.ch/hets</p>
	HEAD	HEM	HETSR	HEP	HETS
					
	Concours d'admission	Concours d'admission	Concours d'admission		Tests de régulation
MS	Maturité spécialisée arts et design	Maturité spécialisée musique	Maturité spécialisée théâtre	Maturité spécialisée pédagogie	Maturité spécialisée travail social
	Concours d'admission	Concours d'admission	Concours d'admission	5 notes \geq 4.0 + séjour linguistique	Stages préalables et rapport
3 ^e	Certificat ECG arts et design	Certificat ECG arts-musique	Certificat ECG arts-théâtre	Certificat ECG socio-éducatif	
2 ^e	OSP arts et design	OSP arts-musique	OSP arts-théâtre	OSP socio-éducative	
1 ^{re}	Tronc commun				

PASSERELLE DUBS

Les titulaires d'un certificat de maturité spécialisée délivré par une Ecole de culture générale suisse peuvent accéder aux cours de la classe passerelle DUBS. Ce programme d'un an prépare à l'examen complémentaire, dont la réussite permet d'être admis dans les universités.

La passerelle DUBS est réservée aux candidat-e-s, qui ont de très bons résultats scolaires, d'excellentes méthodes de travail, une solide motivation et qui souhaitent se réorienter dans un projet d'études universitaires (4 ans d'études au minimum après l'obtention du certificat de maturité spécialisée de l'ECG). Cette formation est assurée par le Collège pour adultes Alice-Rivaz (COPAD).

www.edu.ge.ch/copad

